



**PELLICU-LIVE**

@pntychampelovier

**80ÈME ANNIVERSAIRE  
DE LA LIBÉRATION**



© Jean-Jacques Guémain - Photo Club Thuir



© Jean-Jacques Guémain - Photo Club Thuir

**FESTIVAL  
LES ARTS AU  
SOLEIL**



@pierreleoupar



Reconstitution par les "Diables bruns" d'un bivouac de la résistance au Parc Palauda



© Jean-Jacques Guémain  
Photo Club Thuir



© Edouard Mesa  
Photo Club Thuir



© Edouard Mesa  
Photo Club Thuir



### Trois journées d'anniversaire bien remplies

Comme la municipalité de Thuir, en accord avec le Comité local du Souvenir Français, s'y était engagée, suite à l'obtention de la labellisation officielle du 80<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements de Normandie, de Provence et de la libération de la France, délivrée par la Préfecture des Pyrénées Orientales, la phase 2024 de ces anniversaires a été un succès.

Le **vendredi 23 août** au soir, le top-départ des manifestations a débuté avec la projection gratuite du magnifique film de Jean-Pierre Melville (1969) : "L'armée des ombres" tiré du livre de Joseph Kessel, écrit à Londres en 1943. Ce film présentait une galerie de portraits de français actifs ou sympathisants de la Résistance, campés par d'excellents acteurs tels Lino Ventura, Simone Signoret, Paul Meurisse, Jean-Pierre Cassel qui incarnent plus ou moins, des archétypes de la France résistante. Un petit débat vint clore la soirée.

Le **samedi 24 août**, les reconstitueurs : les "Diables Bruns" accueillent les visiteurs, en tenues militaires et de résistants, au bivouac qu'ils avaient installé, au Parc Palauda.

Plusieurs expositions prêtées par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Perpignan avaient été mises en place sur l'ensemble du parc avec divers thèmes, tels que la déportation, les combats de la France en 1940, la Bataille de Bir-Hakeim, les Forces Aériennes Françaises Libres et enfin les tirailleurs d'Afrique. Les Diables bruns présentèrent ainsi des uniformes, du matériel militaire, un atelier armement, des matériels de la Résistance (faux papiers, tracts,...), des photos d'époque.

C'est devant une assistance fournie que Guillem Castellvi, membre du groupe de reconstitueurs a présenté une conférence très détaillée sur "L'arrivée des allemands et l'occupation sur Thuir et plus largement dans les Pyrénées-Orientales", de nombreuses questions ont été posées par les spectateurs vivement intéressés.





En fin de journée, Place de Gaulle, débutait un Concert swing mêlé de chansons populaires des années d'occupations, où les danseurs du "swing Perpignan" assurèrent l'ambiance jusqu'à près de 22h.

La journée "phare" du **Dimanche 25 août**, a vu dès 9h, l'arrivée au Parc Palauda, de nombreux véhicules militaires et civils d'époque, pas moins de 31 véhicules militaires et civils de collection: Jeeps, Dodges, véhicule de l'armée italienne, G.M.C ( recyclé en camion de pompiers dès la fin de la guerre), tractions avants dont 3 FFI, 202, C4 IX et 4CV.

Un convoi digne des grands rassemblements comme nous l'ont confirmé les collectionneurs ayant participé (avec pour référence

la trentaine de véhicules ayant défilé à Montpellier ou à Nîmes, lors de leurs dernières journées de commémorations).

Le cortège s'élançait à 10h30 pour un grand tour de la ville allant du centre ville, aux nouveaux quartiers jusqu'au Monument aux morts.

C'est devant une assistance nombreuse, en présence de Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, René Olive, Maire de Thuir, du Général Gilles Glin, Délégué Général du Souvenir Français des P.O, de Renaud Schouber, Directeur de l'ONACVG des P.O, de Stéphane Mestres, 1<sup>er</sup> Adjoint, que put débuter la cérémonie d'hommage "aux oubliés" de la guerre 1939-45 et de la guerre d'Algérie.



Départ du défilé avec en tête de convoi, la voiture des autorités : Stéphane Mestres, 1<sup>er</sup> Adjoint et Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental



Photo Club Thuir  
Edouard MESA



© Jean-Jacques Guémain - Photo Club Thuir



Photo club Thuir

Le défilé arrive aux Monuments aux morts



Jean-Jacques Guémain  
Photo club de Thuir

Devant le Monument aux Morts, encadré par les 11 portedrapeaux du Souvenir Français et des associations d'anciens combattants, par les "reconstitueurs" en tenue (guérilleros avec l'uniforme de l'Armée républicaine espagnole, de deux résistants français, d'éléments du 7<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs d'Afrique et enfin d'un soldat des troupes de marine de l'armée française B), Raymond PEREZ, Adjoint aux Anciens Combattants et Président du Souvenir Français de Thuir, rappela le parcours de nos Morts pour la France.



Puis, vint le moment solennel du dévoilement de la plaque portant les noms de José Ballestero, Marcel Philip, Jules Pontramon et Marie-José Deprade. Cela fut fait par la famille de Madame Deprade, assistée du Conseil Municipal des Jeunes, du Maire de Thuir et de la Présidente du Conseil départemental.





Au parc Palauda, le Général Glin, rappela les missions de plus en plus nombreuses auxquelles doit faire face l'association du Souvenir français, avec notamment cette quête de recherche "d'oubliés" que la délégation départementale avec ces historiens arrive à assurer et dont la cérémonie de Thuir est une parfaite illustration.

René Olive, évoqua ses souvenirs de la Libération, plus particulièrement la position courageuse de Louis Noguères, député-maire de la ville qui en 1940 refusa de voter les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain. Il eut également une pensée pour ces soldats de l'armée B qui formée en Afrique du nord, vint, après les débarquements en Sicile et le continent italien, libérer la France, à partir de la Provence, débarquement bien trop "masqué" par celui de Normandie. Hermeline Malherbe conclut en félicitant la commune pour cette initiative.

Puis vint le moment de la reconnaissance avec la remise de la Médaille de la Ville de Thuir par le Maire et de la Médaille Commémorative du Souvenir français par Raymond Pérez à Marceau Puig, ancien combattant de la seconde Guerre mondiale, soldat de l'Armée B (voir ci-dessous).

Les porte-drapeaux toujours fidèles au poste se sont également vus remettre la médaille commémorative du Souvenir Français.

Un apéritif convivial regroupant, public, collectionneurs de véhicules anciens, autorités,... vint clore cette matinée inoubliable.

La journée se poursuit par un banquet de la libération.



## Marceau Puig reçoit la Médaille de la Ville et du 80<sup>ème</sup> Anniversaire des débarquements et de la libération de la France du Souvenir Français.



Marceau Puig est né en Algérie le 1<sup>er</sup> janvier 1925. Engagé volontaire en mars 1943 (à 18 ans dans les Forces Françaises Libres), il intègre le 27<sup>ème</sup> Régiment du Train. En juillet, il commence la campagne d'Italie, prend part au combat de Monte Cassino (un des premiers alliés rentrés à Rome).

Ré-embarqué à Naples le 8 août 1944, il débarquera en Provence le 19 août 1944 et participera à la libération de la France et passera le Rhin en avril 1945, il n'en reviendra qu'en août 1945. Démobilisé en décembre 1945, il rentre dans son foyer en Algérie.

Il a fait l'objet de deux citations à l'ordre de son Régiment.

Il est titulaire de la Croix de guerre avec étoile de Bronze.

Le 3 novembre 1997, il reçoit la Médaille Militaire et est fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 juillet 2014.

Marceau Puig est l'un des derniers vétérans des combattants de la Seconde Guerre Mondiale, il est le doyen des adhérents du comité du Souvenir Français de Thuir.



## Les "oubliés de 1939-45" du Monument aux morts de Thuir

© Edouard Mesa  
Photo Club Thuir



© Jean-Jacques Guérmain - Photo Club Thuir

Lors du centenaire de la guerre de 1914-18, la commune de Thuir, labellisée avait, en lien avec le Souvenir Français, participé à la mission "zéro poilus oubliés".

Il s'ensuivit, après de nombreuses recherches, la découverte de neuf poilus thuirinois n'apparaissant sur aucun monument aux morts de notre pays.

Lors du 11 novembre 2016, justice leur fut rendu, par l'apposition de leurs noms sur le Monument aux morts de notre commune.

Labellisée, cette fois-ci, pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements de Normandie, de Provence et de la libération de la France, notre commune a eu la lourde tâche de ressortir de l'oubli, trois morts pour la France de la seconde guerre mondiale, natifs ou résidents de Thuir, que nos recherches en relation avec le Souvenir Français nous ont permis de retrouver. A ces derniers, est venue se rajouter une jeune thuirinoise : Marie-josé Deprade, reconnue en 2019, en tant que morte pour la France suite à des blessures reçues lors de la Guerre d'Algérie.

La décision de la réparation de cette injustice, validée à l'unanimité du Conseil Municipal, le 24 juin 2024, s'est soldée par la cérémonie a donc eu lieu le dimanche 25 août 2024 au Monument aux morts.



### Ballestero José

Né le 15 janvier 1915 à Olias Del Reef , province de Tolède (Esp.) domicilié à Thuir.

Membre de la Brigade Macia de la 153<sup>ème</sup> division de Guérilleros espagnols au maquis de Quérigut. Il est affecté au groupe FFI du Commandant Mas à Bourg-Madame le 15 juillet 1944. Il

sera victime le 24 septembre 1944 au Pla d'en Salinas à Valcebollère de l'explosion d'une grenade alors qu'il était de garde à la Frontière espagnole.

### Jules Pontramon

Instituteur, il s'engagea dans la Résistance et affecté au Front de l'Atlantique au 11<sup>e</sup> Bataillon FFI des Forces françaises de l'intérieur (FFI) du Morbihan.

Au début du mois d'août 1944, alors qu'une bonne partie du département du Morbihan était libérée par les troupes américaines avec l'aide des FFI et des FTPF, les troupes allemandes, au nombre de 26.000 hommes, se replièrent dans la Poche de Lorient en livrant de rudes combats.

Les Bataillons de FFI-FTPF combattent aux côtés des alliés américains sur le front de la Poche de Lorient.

Jules Pontramon, sergent chef, participa à ces combats. Il fut tué le 20 octobre 1944 à St Hélène en Nostaing (Morbihan).

Il reçut une citation le 22 février 1945 à l'ordre de l'Armée à titre posthume . Il est inhumé dans la nécropole nationale de Sainte-Anne d'Auray (Morbihan).

### Philip Marcel

Né à Thuir, le 22 novembre 1921, caporal au 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs Parachutistes . Ce régiment fut créé en juillet 1941.

Après maintes opérations lors de la campagne de France, il est engagé dans les Vosges et en Alsace d'octobre 1944 à février 1945. En octobre , il perdit 40% de ses effectifs (129 tués, 339 blessés et 280 évacués pour pieds gelés) parmi eux le Caporal Philip fut tué à Rupt en Moselle dès le 06 octobre 1944. Les pertes furent d'une telle ampleur que le Régiment décimé, dut attendre le 07 décembre 1944 pour être reconstitué et remonter au combat en Alsace.

Le corps du caporal Marcel Philip sera rapatrié sur Thuir, le 26 octobre 1948 pour être inhumé dans le caveau de la famille...

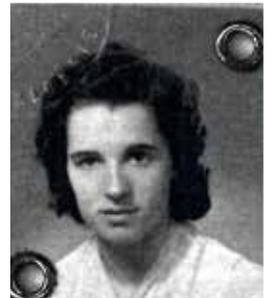
"Oubliée de la Guerre d'Algérie"

### Marie-José Deprade

Née le 04 mai 1936 à Perpignan, décédée le 24 juin 1961 à Montpellier des suites de ses blessures, s'est vue attribuer, le 16 décembre 2019, la mention de "Morte pour la France" par l'ONACVG.

Près de 60 ans après, grâce à la ténacité de Madame Colette Garcia-Armadi, présidente de l'Association Nationale du Service de Formation des Jeunes en Algérie, Mme Deprade obtiendra l'attribution de la mention de "Mort pour la France" en tant que victime de guerre.

Marie-José Deprade demeure, à ce jour, la seule victime thuirinoise reconnue de la Guerre d'Algérie.





Le lundi 11 novembre dernier, outre le 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'inauguration de notre Monument aux morts, la commune de Thuir, comme toutes les villes de France célébrait le 106<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Ce dernier mettait fin à ces "quatre interminables années de guerre, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée, (...) Depuis Compiègne, où l'Armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les clochers de France, (...) Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays. Derrière l'allégresse, (...) partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines".

En cette année 2024, après le dépôt de la gerbe au pied de la plaque commémorative aux veuves, orphelins et victimes de guerre, sur le parvis de l'Hôtel de ville, le Maire, la Présidente du Conseil Départemental et nos jeunes élus du Conseil Municipal de Jeunes (C.M.J), le cortège parcourant les rues de la ville, s'est rendu au Monument aux morts.



Dès la fin de la célébration du centenaire de l'inauguration de notre Monument aux morts, la commémoration débuta par l'interprétation, toujours aussi émouvante, de "la Chanson de Craonne" par les membres du "Chœur de l'Aspre".

Après la lecture du message officiel de Sébastien Lecornu, Ministre des Armées et des Anciens combattants, assurée par Guy Fartek, Président de l'UNC, René Olive encadré par les porte-drapeaux officiels, accompagné du Chef de la brigade de Gendarmerie de Thuir et d'une délégation du Conseil Municipal des Jeunes, déposa une gerbe au pied du Monument.

Le Maire, lors de sa prise de parole, rappela la dimension qu'avait prise cet événement en devenant la Journée nationale de célébration de la mémoire des combattants français de tous les conflits et la nécessité de n'en oublier aucun, tels les "fusillés pour l'exemple" réhabilités en 2022.

Il s'ensuivit, la sonnerie "aux morts", puis "la Marseillaise" exécutées par la fanfare de l'école de musique.

Les participants se sont ensuite rendus au carré militaire, pour la levée des couleurs, assurée par Bernard Noirot et deux membres du CMJ. Un nouveau dépôt de gerbe a été effectué par René Olive, les membres du CMJ,

accompagnés des Présidents des Anciens Combattants et du Souvenir Français.



Une fois les honneurs rendus sur la tombe du soldat Bachellerie, rendez-vous fut donné à la Maison du Citoyen où, comme à l'accoutumée, les jeunes élus du CMJ ont reçu le diplôme d'honneur de participation de la Ville des mains du 1<sup>er</sup> Adjoint, Stéphane Mestres.

A la suite de la sonnerie du "cessez le feu" et de la Marseillaise initiée par le "Chœur de l'Aspre", le verre de l'amitié vint clôturer cette journée de commémoration.

# Notre Monument aux morts a 100 ans



Depuis 2023, la délégation générale du souvenir Français 66, en lien avec les communes concernées s'est donné pour mission de célébrer le centenaire des monuments aux morts du département, le lundi 11 novembre 2024, c'était au tour de celui de Thuir.

Dès la fin de la guerre, à la demande de nombreuses communes, le gouvernement en place chargea le ministre de l'intérieur, notre compatriote Jules Pams de définir, dans une circulaire datée de mai 1919, les conditions de création des monuments aux morts.

Après de nombreuses réunions, le Conseil Municipal de la ville de Thuir décida, lors de la session du 09 décembre 1921, l'érection du Monument, et le commandait alors à Gustave Violet. Le gros oeuvre sera confié à M. Ciuro, entrepreneur de maçonnerie.

Le projet, ainsi, que la souscription nécessaire furent confiés au Comité du monument aux morts de Thuir, présidé par M. Antoine Nicolau. Le monument sera financé par une souscription citoyenne qui rapporta 23 000 F se rajoutant à une subvention de 12 000 F. Le monument sera inauguré, le 11 novembre 1924, cela fait 100 ans !



Défilé, retour du monument aux morts (photo Chauvin)

**NDLR : Le 18 octobre 2018, l'État reconnaissait la valeur patrimoniale, l'intérêt historique, artistique et architectural par son inscription au titre des Monuments historiques et affirme ainsi la nécessité de sa protection.**



**Raymond Perez**

Adjoint délégué  
aux associations mémorielles



### Article de l'Indépendant - 13 novembre 1924.

Comme nous l'avons annoncé hier, l'inauguration du Monument aux enfants de Thuir, morts pour la France a eu lieu, mardi, au milieu de l'émotion générale.

Le monument très beau, est dû au sculpteur Gustave Violet, il comporte deux personnages, deux pleureuses, en cuivre repoussé.

A dix heures, déboucha le cortège qui s'était formé place de la Mairie. On y remarque : un employé municipal portant le drapeau, les enfants des écoles, les Sociétés et groupements de la ville, les conseillers municipaux de Thuir et de Sainte Colombe (encadrés par la Compagnie des sapeurs-pompiers de la ville de Thuir), le Comité du Monument, les mutilés et les combattants, les fonctionnaires et retraités, les familles des morts et une nombreuse assistance.

De nombreuses couronnes et palmes offertes par la municipalité et les Sociétés et les particuliers sont déposés autour du Monument.

Hier, huit drapeaux de différentes associations se rangent devant le Monument.

Une sonnerie de clairon retentit, c'est la minute de silence, minute émouvante. Tout le monde se découvre et se recueille.

Après une nouvelle sonnerie, M. Nicolau, Président du Comité, prend la parole et dans un éloquent discours qui fait verser beaucoup de larmes parmi l'assistance, fait la remise du Monument à M. le Maire, qui à son tour, en larmes émus, remercie la population.

Des discours sont ensuite prononcés par M. Flos-Dadiès Joseph, Président de la Fraternité, M Cols Julien, Président de la "Mutuelle".

Puis l'Orphéon "L'espoir de Thuir", excellemment dirigé par M. Jean Baptiste Dardill, chante "l'Hymne aux Morts".

Enfin les enfants des écoles et pupilles défilent pour déposer au pied du monument, une multitude de gerbes de fleurs. Toutes les Sociétés, par ordre, défilent

devant le Monument et le cortège regagne la place de la Mairie où a lieu la dislocation.

Ce fut, en somme, une très belle cérémonie, favorisée par une belle journée de soleil.

La population de Thuir en gardera le souvenir impérissable.

### Extrait du discours de Antoine Nicolau, Président du Comité prononcé lors de l'inauguration :

"[...] Le Comité qui s'est formé pour ériger sur cette place un Monument en souvenir et en reconnaissance du courage, de la bravoure et de l'abnégation de nos héros, a confié à un enfant de Thuir, M. Gustave Violet, le soin de traduire dans le cuivre l'expression de nos sentiments émus : deux femmes, la Mère et l'Épouse, pleurent le Fils et le Mari morts pour la France. La douleur de la mère, l'attitude pleine de résignation énergique de la femme ne renferment aucun désespoir.

C'est la douleur noblement et courageusement consentie, la douleur devant le sacrifice inévitable et sacré, tel est le symbole de nos deuils.

Ce monument, sur lequel resteront gravés les noms de nos cent quarante-quatre héros et que la patine du temps rendra plus beau, c'est par votre générosité qu'il s'élève majestueux à l'entrée de notre nouvelle nécropole.

J'adresse donc mes remerciements à tous les souscripteurs et donateurs et aussi, à tous les membres du Conseil municipal de la ville de Thuir, dont le concours nous a permis de recueillir les fonds nécessaires pour l'exécution de notre œuvre.

Puisse-t-elle servir d'exemple à nos générations futures et se graver comme une page d'histoire dans la mémoire de nos enfants et petits-enfants.

Pauvres mères, consolez-vous, reprenez vos pleurs ; mutilés, grands blessés, combattants, tous frères d'armes, enfants, Pupilles de la Nation, nos morts sont morts pour que la France vive et la France reconnaissante ne vous oubliera pas.[...]"

## En mémoire du Sénateur Maire de Thuir : Léon-Jean Grégory



Aux côtés du maire, d'anciens collaborateurs du Sénateur Maire Léon-Jean Grégory

Alix Bourrat - Adjointe, Raymond Lemort - Adjoint,  
Hermeline Malherbe - Présidente du Département et  
Conseillère municipale,  
Stéphane Mestres - 1er Adjoint,  
Séverine Adroguer - Adjointe,  
Brigitte Bataller - Conseillère municipale.

Comme chaque année, la ville commémorait la mort de Léon-Jean Grégory (1909-1982). Homme politique thuirinois, Maire de Thuir (1947-1982), Sénateur (1948-1982), Conseiller général (1945-1982) et Président du Conseil Général (1973-1982). A cette occasion, élus et collaborateurs se sont retrouvés pour honorer sa mémoire.





## Cérémonie à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la Patrie



Dépôt de gerbe par René Olive, Maire, Raymond Perez, André Brial, et des enfants du Conseil municipal de Jeunes

Depuis près de 125 ans, le Souvenir Français a réussi à imposer, dans tout le pays, que les journées de fin octobre et début novembre soient consacrées à rendre hommage à tous les combattants Morts pour la France.

Sur Thuir, comme chaque année, une cérémonie s'est déroulée, le vendredi 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Au cours de son discours Raymond PEREZ, Adjoint au Maire et Président du comité de Thuir du Souvenir Français a évoqué pour cette année 2024, la mission essentiellement axée sur le 80<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements et de la Libération de la France.

Avec ce 80<sup>ème</sup> anniversaire, la mémoire est devenue un exceptionnel événement. Le comité de Thuir en lien avec la municipalité a pris une part non négligeable dans cette célébration en proposant une magnifique exposition de juillet à fin septembre à la salle Jeantet Violet et en proposant 3 journées de fête rappelant la libération de Thuir avec en clôture, le dimanche 25 août, un magnifique défilé de véhicules anciens militaires et civils et la cérémonie d'inscription de combattants thuirinois "oubliés" sur notre monument aux morts.

D'autres actions vont se succéder avec la 2<sup>ème</sup> phase de cet anniversaire de la fin de la seconde Guerre mondiale concernant la signature de l'armistice du 8 mai 1945, le retour des prisonniers de guerre, de certains déportés et l'absence de bon nombre. Elle sera l'occasion de dresser le bilan de ce conflit planétaire qui fit plus de 60 millions de morts. Cet événement ne doit pas être un moment de simple communication, il doit aussi nous permettre de partager notre histoire commune, faite de pages lumineuses et de pages d'ombres. Il doit impérativement être, en 2024 et en 2025, un moment de transmission de l'histoire combattante aux nouvelles générations.

Pour conclure son intervention, Raymond PEREZ rappela la mission première du Souvenir Français : la sauvegarde du patrimoine et le fleurissement, en particulier, des tombes des combattants. Cette dernière ne peut être accomplie que grâce à notre quête annuelle qui se déroule autour de la Toussaint.

Cette année encore, nos quêteurs ont été présents sur le marché et les supermarchés de Thuir et de Lllupia et grâce à votre générosité, plus de 682€ ont pu être récoltés ...

Un grand merci de nous permettre une fois encore de pérenniser notre devise :  
*"A nous le Souvenir, à eux l'Immortalité."*



Quêteurs du Souvenir Français